

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 7/2019

En date du 2 septembre 2019

Le Conseil municipal s'est réuni à 20 h 30 sous la présidence de Mme Isabelle HENNIQUAU, Maire.

Date de convocation : 26 août 2019

Nombre de membres : **Présents** : J. BUREL, M-N BIDON, Adjoint.

en exercice : **15** J. FOURNIER, C. VON ROHLAND, L. WALCKIERS, J-V. PICHER., M. GAUDE, S.CHAVAZ L. ROUCOUSE

Nombre de membres :

présents : **10**

Absents excusés : D. LOPES pouvoir à L. ROUCOUSE, V. BASILICATA pouvoir à J. FOURNIER, B. BOURDON pouvoir à J. BUREL, L. DUYSSENS pouvoir à S. CHAVAZ, L. RISSE

Mme Caroline VON ROHLAND a été désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 8 juillet 2019 est approuvé à l'unanimité.

1 – COMMISSIONS COMMUNALES :

1-1 Urbanisme :

- Informations sur les permis de construire et déclarations préalables instruits

DATE RECEPTION	DOSSIER	DEMANDEUR	OBJET	ENVOI ADS AGGLO DECISION
03/07/2019	DP 00139719B0012	AL REFAE Anwar	Parcelle AB 177 5 Lotissement les Hauts de Sauverny Abri de voiture	08/07/2019 <i>Pièces complémentaires reçues le 02/08/19</i> TACITE au 03/09/2019

- Dossier IMOTIS

Le permis de construire concernant la parcelle communale route de la Vie Borgne (parcelle AB113), derrière la mairie a fait l'objet d'un recours gracieux puis contentieux. La demande d'annulation du permis de construire a été mise en délibéré par le Tribunal administratif de Lyon qui devrait statuer d'ici 3 semaines.

1-2 Finances :

- Congrès des Maires (*Délib 2019-09-01*)

Madame le Maire explique que le conseil municipal est compétent pour accorder un mandat spécial aux élus, ce qui leur permet de se voir confier une mission pour une réunion importante, ou un déplacement ayant un intérêt communal. Pour l'exécution de ce mandat spécial les élus ont droit au remboursement des frais liés à ce mandat.

Elle informe le conseil que M. Jules BUREL, Maire Adjoint, et Mme Marie Noëlle BIDON, adjoint se rendront au 102ème congrès des Maires qui se déroulera à Paris du 18 au 21 novembre 2019.

Elle propose donc au conseil de donner un mandat spécial à cette occasion et d'approuver la prise en charge des frais afférents à ce déplacement, dans la limite des frais réels engagés et sur présentation des justificatifs. Elle propose que soient remboursés à M. BUREL et à Mme BIDON

- Les frais de nuitées
- Les repas
- Le transport en train de Genève à Paris en 1ere classe, aller et retour.
- Les transports pour se rendre au salon (bus, métro, taxi)

Elle propose aussi que la commune prenne en charge les frais d'inscription de M. BUREL et de Mme BIDON, la facture étant transmise après le congrès.

Mme le Maire précise que ces frais seront payés sur le compte 6536 – Frais de représentation du Maire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Donne mandat à Madame le Maire pour le congrès des Maires qui se tiendra du 18 au 21 novembre 2019 à Paris.
- Approuve le remboursement de la totalité des frais de transport et d'hébergement liés à ce mandat,
- Approuve le paiement de l'inscription de M. BUREL et Mme BIDON sur le budget communal.

1-3 Travaux :

- Points sur les travaux et projets en cours :

Terrains de tennis : les travaux de réfection débuteront le lundi 9 septembre 2019 pour se terminer fin octobre 2019.

Résidence Giboudeaux : suite aux travaux de rénovation de la résidence, il a été constaté des défauts sur les volets (certains se ceintrent, problème de fixation sur d'autres). « Un état des lieux » a été fait avec la société Alpizol, dans les appartements. Nous sommes en attente de leur intervention. Des gardes corps seront également installés de manière à sécuriser d'avantage les ouvertures.

Ancienne douane : Monsieur Gaudé interroge Madame le Maire sur le devenir de ce bâtiment. Madame le maire explique que le projet d'un bail emphytéotique avec la Semcoda, comme il avait été suggéré n'est pas réalisable.

L'éventuelle rénovation de ce bâtiment demanderait un énorme investissement financier, il est proposé de réunir un groupe de travail afin d'étudier les solutions envisageables pour ce bâtiment.

Les Passereaux : Madame le Maire a sollicité Semcoda pour réaliser un état des lieux des parties communes dans les 2 bâtiments appartenant à la mairie, ainsi qu'un plan d'intervention sur l'entretien qui devrait être réalisé régulièrement. Nous sommes dans l'attente de devis pour l'ensemble des travaux.

2 – COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES :

2-1 Conseil communautaire

Il n'ya pas eu de conseil sur le mois d'août.

2-2 Diverses commissions communautaires

Il n'ya pas eu de commission sur le mois d'août.

3 – DIVERS :

- Rentrée scolaire

La rentrée s'est déroulée avec un corps enseignant au complet, et sans pleurs pour 117 élèves. Un effectif qui permet d'avoir des classes qui ne sont pas surchargées. Ce qui n'est pas le cas pour le périscolaire qui compte plus d'enfants que de l'année dernière qu'il s'agisse de la cantine ou du périscolaire du soir.

Tifenn, stagiaire en bac professionnel à la MFR de Bonne, a fait sa rentrée au sein du service périscolaire, pour une durée de 11 semaines qui s'étaleront jusqu'au mois de mars 2020.

- La Nuit est Belle le 26 septembre

Dans le cadre de la manifestation « la Nuit est belle » du bassin genevois, plusieurs communes de Haute-Savoie et du Pays de Gex participent à cet événement.

Pour cette occasion, il n'y aura pas d'éclairage public dans la nuit du 26 au 27 septembre. La commune veut faire de cet événement un moment convivial pour tous les sauverniennes et sauverniens. A ce titre, l'espace vert, rue des roitelets aux Genévriers sera investi pour permettre à toutes et à tous d'observer étoiles et planètes avec la collaboration du Club astronomique de Genève, celui de Divonne et la participation du Club Orion et bien sûr tous les amateurs d'astronomie du village. Un apéritif canadien sera organisé à partir de 19h00.

- Arrêté préfectoral : travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau

Madame Le maire, informe le conseil municipal de l'arrêté préfectoral portant déclaration d'intérêt général des travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin versant « Pays de Gex – Léman », portés par la communauté d'agglomération du Pays de Gex. Pour une complète information, ce document est transmis aux membres du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h

La prochaine séance de conseil municipal se tiendra en Mairie le lundi 7 octobre 2019 à 20h30.